Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 084-218400448-20250522-202527-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D ENTRECHAUX
* * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 22 mai, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 16 mai 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers représentés : 2 Votants : 15

Étaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Marie-Josée CLEMENT, Mme Christiane COUVREUR, Mme France FARON, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU , Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE, M. Fabien VALENTIN
Absents représentés : Mme Barbara BLANC donne pouvoir à M. Dominique FRANCOIS, Mme Catherine LECOEUR donne pouvoir à Mme Christiane COUVREUR
Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

N° 27/2025 Objet : Choix du prestataire pour des travaux de voirie
M. VALENTIN, conseiller municipal intéressé par ce point ne prend part ni au débat ni au vote.

Il est proposé de confier à l'entreprise BRAJA – Missolin Frères la réalisation de travaux de voirie sur le chemin de Champ Long pour un montant total de 46 288,00 € HT :

- Travaux situés à la sortie du village : 25 078,00 € HT
- Travaux situés au carrefour après le cimetière : 21 210,00 € HT

Résultat du vote :
Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu l'exposé de M. le maire en séance,
Vu le résultat du vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide de confier à l'entreprise BRAJA – Missolin Frères, les travaux de voirie situés sur le chemin de Champ Long, tels que détaillés ci-dessus, pour un montant total de 46 288,00 € HT.**
- **Autorise le maire à signer le devis.**
- **Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance ,
Philippe GUINTRAND

Le maire,
Alexandre ROUX

MAIRIE D'ENTRECHAUX * Vaucluse

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le 26/05/2025
et de la publication le 26/05/2025